

#### PRÉFET DE LA SOMME

Préfecture

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale

Bureau des Elections et du Conseil aux Collectivités Locales Arrêté inter-départemental du - 8 JUL. 2016 portant adhésion de la commune de Ham à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE 80)

Le Préfet de l'Aisne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite La Préfète du Pas-de-Calais, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite Le Préfet de la Somme, Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 29 janvier 2015 nommant Madame Fabienne BUCCIO en tant que préfète du Pas-de-Calais (hors classe);

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant Monsieur Philippe DE MESTER, préfet de la Somme ;

Vu le décret du 21 avril 2016 nommant Monsieur Nicolas BASSELIER en tant que préfet du département de l'Aisne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 février 1969 modifié portant création de la FDE 80;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-10-135 en date du 24 juillet 2015 modifié accordant délégation de signature à M. Marc DEL GRANDE, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Charles GERAY, Secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

Vu l'arrêté 2016-427 du 9 mai 2016 donnant délégation de signature à Madame Perrine BARRE, secrétaire général de la préfecture de l'Aisne ;

Vu la délibération du conseil municipal de Ham en date du 28 janvier 2016 décidant d'adhérer à la FDE 80;

Vu la délibération du conseil syndical de la FDE 80 en date du 8 janvier 2016 acceptant l'adhésion de la commune de Ham à la FDE 80 :

Vu l'ensemble des avis émis par les conseils municipaux des communes membres de la FDE 80;

Considérant que les conditions de majorité sont réunies ;

Sur proposition des Secrétaires généraux des préfectures de l'Aisne, du Pas-de-Calais et de la Somme ;

#### ARRETENT

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: La commune de Ham (80) est autorisée à adhérer à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.

<u>Article 2</u>: Les statuts de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme sont modifiés et annexés au présent arrêté.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

<u>Article 4</u>: Le Secrétaire général de la Préfecture de l'Aisne, le Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais, le Secrétaire général de la Préfecture de la Somme, le Président de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux Recueils des Actes Administratifs de la préfecture de l'Aisne, de la préfecture du Pas-de-Calais et de la préfecture de la Somme.

Le Préfet de l'Aisne,

La Préfète du Pas-de-Calais,

Pour la Préfète le Secrétaire Général

Marc DEL GRANDE

Le Préfet de la Somme,

Pour le Préfet Le Secrétaire Général

Jean-Charles GERAY

# Fédération Départementale d'Energie de la Somme

\*\*\*\*\*\*

# Statuts de la Fédération

# Article 1er - Constitution de la Fédération

En application des articles L 5212-1 et suivants, et de l'article L 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est constitué entre les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale dont la liste figure en annexe 2, un syndicat mixte à la carte dénommé « FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME », désigné ci-après par « la Fédération » et usuellement appelé « FDE 80 ».

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la FDE 80 est transformée en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte.

# <u>Article 2 – Objet</u>

La Fédération est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des personnes morales membres.

La Fédération est habilitée à exercer, pour les personnes morales membres qui y adhèrent les compétences à caractère optionnel décrites aux articles 2-2 ci-après.

La Fédération est également habilitée à exercer, selon les cas, sur demande de communes membres ou de groupements comportant des communes membres, y compris en tant que besoin en dehors de son territoire, les missions connexes ou complémentaires décrites aux articles 2-3 ci-après et selon des modalités qui peuvent être précisées par un règlement intérieur et/ou des décisions ou conventions particulières.

## 2-1 Compétence obligatoire : électricité

La Fédération exerce pour ses personnes morales membres concernées la compétence d'autorité organisatrice du service public de fourniture d'électricité et du service public de la distribution publique d'électricité telles que prévues à l'article 2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En cette qualité, la Fédération exerce les activités suivantes :

- la passation, avec les entreprises délégataires, de tous les actes relatifs à la délégation du service public de fourniture et de celui de la distribution publique d'électricité ou, le cas échéant, exploitation du service en régie,
- la représentation et défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les fournisseurs et distributeurs,
- l'exercice du contrôle du bon accomplissement par les délégataires des missions de service public et contrôle des réseaux publics de distribution d'électricité tel que le prévoit, notamment, l'article L 2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- le contrôle sur son territoire de la mise en œuvre de la tarification dite « produit de première nécessité » mentionnée à l'article L. 337-3 du Code de l'énergie,

- l'aménagement et l'exploitation d'installations de production d'énergie électrique dans les conditions prévues à l'article L 2224-32 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux publics de distribution d'électricité et des installations de production d'électricité de proximité, et exploitation de ces installations dans les conditions prévues à l'article L 2224-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la réalisation ou les interventions pour faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergies de réseau des consommateurs finals desservis en basse tension, selon les dispositions prévues à l'article 2224-34 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- l'organisation des services d'études administratifs juridiques et techniques en vue de l'examen pour le compte du syndicat et des personnes morales membres de toutes questions intéressant le fonctionnement du service public de l'électricité,
- la représentation des personnes morales membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que celles-ci doivent être représentées ou consultées,
- le cas échéant, l'application des dispositions législatives réglementaires relatives à l'utilisation des réserves d'énergie électrique,
- la maîtrise d'ouvrage et l'entretien d'infrastructures de génie civil destinées au passage de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues aux articles L 2224-35 et L 2224-36 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les infrastructures réalisées par les SIER avant que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par la Fédération, sont transférées à la Fédération.

Conformément à l'article L 2224-31 du CGCT, en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution public d'électricité, la Fédération est propriétaire des ouvrages du réseau public de distribution d'électricité situé sur son territoire.

## 2-2 Compétences à caractère optionnel

La Fédération a vocation à exercer les compétences qui lui seront transférées dans les domaines ciaprès, sur demande et pour le compte des personnes morales membres disposant de ces compétences.

Elle n'exercera les compétences à caractère optionnel que sur le territoire des communes sur lesquelles elle exerce déjà la compétence visée à l'article 2-1 (électricité).

#### 2-2-1 - Au titre du gaz

La Fédération exerce, aux lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande, la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi qu'à la fourniture de gaz, telle que prévue à l'article L 2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les activités suivantes :

- passation avec les entreprises délégataires de tous les actes relatifs à la délégation de missions de service public afférentes à l'acheminement du gaz, sur le réseau public de distribution, ainsi qu'à la fourniture de gaz ou l'exploitation en régie de tout ou partie de ces services,
- représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les entreprises délégataires,
- contrôle du bon accomplissement des missions de service public visées ci-dessus, et contrôle du réseau public de distribution de gaz tel que le prévoit, notamment, l'article L2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- contrôle du tarif spécial de solidarité mentionné à l'article L. 445-5 du Code de l'énergie,
- maîtrise d'ouvrage des investissements sur le réseau public de distribution de gaz, soit exercée en direct en tant qu'opérateur de réseau, soit dévolue aux entreprises délégataires,
- réalisation dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires, directement par la Fédération ou, par l'intermédiaire d'un délégataire, des actions tendant à maîtriser la demande de gaz, selon les dispositions prévues à l'article L2224-34 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- représentation des membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que ceux-ci doivent être représentés ou consultés,
- exercice de misions de conciliation en vue du règlement de différends relatifs à la fourniture de gaz de dernier recours,
- organisation des services d'études, administratifs, juridiques et techniques en vue de l'examen pour le compte de la Fédération et des membres de toutes questions intéressant le fonctionnement du service public de gaz.

Conformément à l'article L 2224-31 du CGCT, en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution public de gaz combustible, la Fédération est propriétaire des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz combustible situés sur son territoire.

### 2-2-2 – Au titre de la maîtrise de la demande d'énergies (conseil énergétique partagé)

Dans le domaine de la maîtrise de la demande d'énergies, la Fédération organise des services visant à apporter aux communes et groupements de communes une aide technique à la gestion de leurs installations, en particulier diagnostic et formation, notamment pour l'assistance à la gestion énergétique et à la maîtrise de la demande en énergie du patrimoine public.

#### 2-2-3 - Au titre de la distribution de chaleur (ou de froid)

Dans le domaine de la distribution de chaleur (ou de froid), la Fédération exerce au lieu et place des personnes morales membres tout ou partie des compétences suivantes :

- maîtrise d'ouvrage d'installations de production de chaleur (ou de froid) et réseaux de distribution de chaleur (ou de froid),
- passation en tant qu'autorité organisatrice du service public de distribution de chaleur (ou de froid) de tout acte relatif à la délégation du service public de distribution de chaleur (ou de froid) ou le cas échéant, exploitation du service en régie.

### 2-2-4 – Au titre de l'éclairage public

La Fédération exerce aux lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande la compétence éclairage public, divisée en deux sous compétences :

- A. Maîtrise d'ouvrage des travaux neufs et de rénovation sur les installations d'éclairage public de la voirie et des espaces publics, d'éclairage extérieur d'installations sportives et illuminations de sites, bâtiments publics ou monuments
- B. Maintenance de l'éclairage public (entretien préventif, dépannage, fonctionnement).

### 2-2-5 - Au titre de la signalisation lumineuse

La Fédération exerce aux lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande les compétences suivantes :

- A. Maîtrise d'ouvrage d'investissements sur les installations de signalisation lumineuse
- B. Maintenance et exploitation de la signalisation lumineuse (entretien préventif, dépannage, fonctionnement).

## 2-2-6 - Au titre du Système d'Informations Géographiques

La Fédération exerce, aux lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande la compétence suivante :

- étude, intégration et gestion de données géographiques et numériques concernant les réseaux souterrains et aériens
- représentation des membres auprès des organismes détenteurs des droits relatifs à l'information géographique et aux licences d'utilisation des logiciels.

## 2-2-7 - Au titre des infrastructures de charge des véhicules électriques

La Fédération exerce aux lieu et place des personnes morales membres qui en font la demande la compétence suivante :

- l'organisation et l'exploitation du service public portant création, gestion et entretien des infrastructures de charges nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables ou d'une manière générale décarbonnés en cas de carence d'initiative privée, en application de l'article L 2224-37 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## 2-3 Missions connexes ou complémentaires aux compétences statutaires

La Fédération peut, à la demande d'une commune membre, d'une autre collectivité, d'un autre établissement public de coopération intercommunale ou d'un syndicat mixte, réaliser des opérations sous mandat et assurer des prestations de services dans les conditions de l'article L 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les contrats relatifs à ces interventions sont conclus dans le respect des règles du Code des marchés publics lorsque ces règles ont lieu de s'appliquer.

Des conventions de mise à disposition de tout ou partie d'un service peuvent en outre être conclues entre la Fédération et une personne morale membre dans les conditions prévues à l'article L 5211-4-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Des conventions à l'effet d'entreprendre ou de conserver à frais communs des ouvrages ou des institutions d'utilité commune peuvent également être conclues dans le cadre de l'article L 5221-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Fédération peut également être coordonnateur de groupements de commandes publiques et coordonnateur de maîtrise d'ouvrage, notamment dans le cadre de l'article 2-II de la loi du 12 juillet 1985, relative à la maîtrise d'ouvrage public, dite loi MOP.

Elle peut en effet intervenir en qualité de coordonnateur d'un groupement de commandes au profit de ses collectivités adhérentes, d'autres collectivités, d'autres établissements publics locaux ou de coopération intercommunale ou syndicats mixtes, au titre des missions visées et dans les conditions prévues au Code des marchés publics pour toute catégorie d'achat ou de commande publique se rattachant aux domaines d'activités de ses compétences (électricité, gaz, éclairage public, signalisation lumineuse, réseaux de communications électroniques, développement des énergies renouvelables, système d'information géographique).

# Article 3 – Transfert et reprise de compétences

## 3-1 Transfert de compétence

La prise de compétence s'opère dans les conditions suivantes :

- A. la Fédération exerce la compétence visée à l'article 2-1 (Electricité) aux lieu et place des personnes morales membres.
- B. pour les autres compétences, tout membre ayant transféré à la Fédération la compétence visée à l'article 2-1 peut également lui transférer une ou plusieurs autres compétences.

A défaut de précisions dans les délibérations prises par les membres, ou les conventions passées entre les membres et la Fédération, le transfert de compétence prend effet le premier jour du mois suivant la date à laquelle la délibération de l'assemblée délibérante du membre portant transfert de compétence est devenue exécutoire, après réception au contrôle de légalité.

## 3-2 Reprise des compétences optionnelles

A défaut de dispositions précisant les conditions de reprise de la compétence dans une convention établie entre le membre et la Fédération, les reprises de compétences se font dans les conditions suivantes :

- en matière de distribution publique de gaz, aucune reprise de compétence ne peut être effectuée avant l'échéance fixée par le contrat de concession en cours et ce sous réserve d'un préavis antérieur à un an à la date de fin du contrat,
- les autres compétences optionnelles ne peuvent être reprises à la Fédération par une personne morale membre pendant une durée de six ans à compter de leur transfert à la Fédération,
- la reprise peut concerner soit l'une ou l'autre des compétences à caractère optionnel définies à l'article 2-2, sous réserve d'un préavis antérieur à un an à la date prévue pour la reprise,
- le membre reprenant une compétence se substitue à la Fédération dans les contrats souscrits par celui-ci,
- le membre reprenant une compétence supporte les contributions relatives aux investissements effectués par la Fédération jusqu'à l'amortissement financier complet, l'organe délibérant de la Fédération constate le montant de la charge de ces contributions lorsqu'il adopte le budget,
- la reprise des compétences n'affecte pas la répartition de la contribution des membres à l'administration générale de la Fédération,
- la délibération du membre portant reprise de compétence est notifiée au Président de la Fédération par l'exécutif de ce membre.

# Article 4 - Fonctionnement

La Fédération est administrée conformément au Code Général des Collectivités Territoriales par un Comité composé de délégués élus par les assemblées délibérantes des membres.

# 4-1 Composition du Comité depuis le renouvellement général des conseils municipaux de 2014

## 4-1-1 - Découpage en secteurs et désignations des délégués des membres au secteur

Depuis le renouvellement général des conseils municipaux en 2014, le territoire de la Fédération est divisé en secteurs géographiques. Les secteurs géographiques sont établis conformément à l'annexe 1 et correspondent soit aux périmètres des anciens syndicats d'énergie augmentés le cas échéant des villes contigües, soit aux périmètres de grandes villes.

Chaque adhérent de la Fédération, commune ou établissement public de coopération intercommunale, appartient à un secteur et est représenté au sein du secteur de la manière suivante :

- pour une commune : par deux délégués titulaires et deux délégués suppléants si la population municipale de la commune est inférieure à 10 000 habitants, et par un délégué supplémentaire titulaire et un délégué supplémentaire suppléant par tranche ou fraction de tranche de 10 000 habitants supplémentaires, sans que le nombre de délégués d'une commune puisse être supérieure à huit (la population municipale prise en compte est la population légale en vigueur à la date du dernier renouvellement général des conseils municipaux).
- pour un établissement public de coopération intercommunale : par des délégués titulaires en nombre égal à deux fois le nombre de communes adhérentes et autant de délégués suppléants désignés par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale.

Les délégués suppléants ne siègent qu'en cas d'absence des délégués titulaires.

## 4-1-2 - Election des représentants des secteurs au Comité de la Fédération

Les délégués représentant les communes et les établissements publics de coopération intercommunale au sein d'un secteur constituent un collège pour élire les représentants du secteur au Comité syndical de la Fédération.

Lorsque le secteur est constitué d'une seule ville, les délégués représentant la Ville sont les représentants du secteur.

Chacun des secteurs est représenté au sein du Comité par des délégués dont le nombre dépend de la population municipale de la ou des communes constituant le secteur (population légale à la date du dernier renouvellement général des conseils municipaux) dans les conditions suivantes :

- → Population municipale du secteur inférieure ou égale à 10 000 habitants : 2 délégués.
- → Population municipale du secteur supérieure à 10 000 habitants : 2 délégués + un délégué supplémentaire par tranche ou fraction de tranche de 10 000 habitants supplémentaires, sans que le nombre de délégués d'un membre puisse être supérieur à huit.

Chaque secteur désigne, en plus de ses délégués titulaires, des délégués suppléants, en nombre égal à celui des délégués titulaires. En cas d'empêchement d'un ou plusieurs délégués titulaires, les délégués suppléants présents (dans la limite du nombre de titulaires absents et n'ayant pas donné pouvoir à un autre titulaire) du secteur siègent au Comité avec voix délibérative.

## 4-3 Fonctionnement du Comité

Le Comité a délégation des membres pour exercer les compétences dévolues à la Fédération.

Le Comité, désigne, parmi les délégués qui le composent, un Bureau composé d'un Président, de Vice-Présidents, de Secrétaires et de membres. Les nombres de Vice-Présidents, de Secrétaires et de membres sont fixés par délibération du Comité.

Des commissions intérieures composées de membres du Comité peuvent être désignées par celui-ci pour l'étude de questions générales ou particulières intéressant soit l'ensemble des collectivités associées, soit certaines d'entre elles. Ces commissions peuvent s'adjoindre des représentants des administrations de l'Etat, des concessionnaires et de toute autre personne qu'elles jugeront utile de s'adjoindre.

Un règlement intérieur en forme de délibération du Comité fixera, en tant que besoin les dispositions relatives au fonctionnement du Comité, du Bureau et des Commissions qui ne seraient pas déterminés par les lois et règlements en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5212-8 du Code général des collectivités territoriales, les délégués désignés au comité pour représenter leur collège sont également habilités à prendre part au vote pour toute affaire mise en délibération, pour laquelle au moins une commune représentée au sein du collège est concernée. Ainsi en est-il lorsqu'au moins une collectivité membre rattachée à un collège a transféré une ou des compétences optionnelles à la Fédération.

## <u>Article 5 – Budget - recettes</u>

Le budget de la Fédération pourvoit aux dépenses incombant à celle-ci, à l'aide :

- des ressources visées à l'article L 5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- des sommes dues par les entreprises délégataires en vertu des contrats de délégation de service public,
- de la taxe syndicale sur les consommations finales d'électricité régie par l'article L 5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- des subventions du Département de la Somme et du Conseil Régional de Picardie,
- de toutes subventions et participations, notamment de l'Etat, du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACÉ), des collectivités territoriales, d'établissements publics, de l'Union Européenne et des particuliers,
- des versements du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA),
- de la contribution des communes, ou des syndicats membres dans les conditions fixées par l'organe délibérant du syndicat, aux dépenses correspondant à l'exercice des compétences transférées,
- des sommes acquittées par les usagers des services publics exploitées en régie,
- des participations des particuliers ou des personnes morales de droit privé pour service rendu,
- des fonds de concours,
- des produits des dons et legs,
- des produits des emprunts.

# <u>Article 6 – Comptabilité</u>

La comptabilité de la Fédération est tenue selon les règles applicables à la comptabilité publique.

Le Receveur est un comptable du Trésor désigné dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur.

# Article 7 – Durée de la Fédération

La durée de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme est illimitée.

# <u>Article 8 – Siège de la Fédération</u>

Le siège de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme est fixé à Boves. Il pourra être transféré en tout autre endroit par décision du Comité.

Vu pour être annexé à l'arrêté inter-départemental du

- 8 JUIL 2016

Le Préfet de l'Aisne,

La Préfète du Pas-de-Calais,

Le Préfet de la Somme,

Pour le Préfet et par délégation Le Segrét/life Sépéral

Marc DEL GRANDE

Pour la Préfète le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général

Jean-Charles GERAY

### Annexe N°1

# LISTE DES SECTEURS ET DES MEMBRES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME

Secteur	Périmètre géographique des anciens syndicats et communes	Nombre de communes
Albert-Doullens	SIER Albert-Doullens	73
	- Doullens	1
Bernaville-Domart-Picquigny	SIER Bernaville-Domart-Picquigny	66
Chaulnes	SIER Chaulnes	52
	- Ham	1
	- Nesle	1
Crécy-en-Ponthieu	SIER Crécy-en-Ponthieu	30
Hornoy-Poix	SIER Hornoy-Poix	43
Molliens-Dreuil	SIER Molliens-Dreuil	50
Nord-Amiens	SIER Nord-Amiens	47
	- Corbie	1
Nord-Vimeu	SIER Nord-Vimeu	21
Ponthieu-Marquenterre	SIER Ponthieu-Marquenterre	52
Saint-Valery-sur-Somme	SIER Saint-Valery-sur-Somme	15
Sud-Amiens	SIER Sud-Amiens	65
	- Dury	1
Sud-Vimeu	SIER Sud-Vimeu	69
	- Gamaches	1
Santerre et Vallée de la Luce	SIER Santerre et Vallée de la Luce	39
	- Moreuil	1
	- Villers-Bretonneux	1
	- Rosières-en-Santerre	1
Péronne	SIER Péronne	39
Montdidier	SIER Montdidier	33
	- Roye	1
Roisel-Hattencourt	SIER Roisel-Hattencourt	67
Abbeville	Abbeville	1
TOTAL		772

Vu pour être annexé à l'arrêté inter-départemental du

BARRÉ

- 8 JUIL 2016

Le Préfet de l'Aisne,

La Préfète du Ras-de-Calais,

Le Préfet de la Somme,

Pour le Préfét et par délégation

Pour la Préfète le Secrétaire Général

Pour le La Secrétaire Général

Marc DEL GRANDE

Jean-Charles GERAY

FDE de la Somme - statuts - juin 2016

## Annexe n°2

# LISTE DES SECTEURS ET DES MEMBRES DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE DE LA SOMME

Secteur		Nombre de communes (1)	Popul (population mu		Nombre de délégués*
Albert-Doullens	SIER Albert-Doullens	73	24 161	30 850	5
	- Doullens	1	6 689		
Bernaville-Domart-Picquigny	SIER Bernaville-Domart-Picquigny	66	31 209	31 209	5
Chaulnes	SIER Chaulnes	52	17 616	24 971	4
	- Ham	1	4 899		
	- Nesle	1	2 456		
Crécy-en-Ponthieu	SIER Crécy-en-Ponthieu	30	9 164	9 164	2
Hornoy-Poix	SIER Hornoy-Poix	43	14 237	14 237	3
Molliens-Dreuil	SIER Molliens-Dreuil	50	15 364	15 364	3
Nord-Amiens	SIER Nord-Amiens	47	31 951	38 290	5
	- Corbie	1	6 339		
Nord-Vimeu	SIER Nord-Vimeu	21	27 542	27 542	4
Ponthieu-Marquenterre	SIER Ponthieu-Marquenterre	52	29 334	29 334	4
Saint-Valéry-sur-Somme	SIER Saint-Valéry-sur-Somme	15	13 242	13 242	3
Sud-Amiens	SIER Sud-Amiens	65	29 251	30 496	5
	- Dury	1	1 245		
Sud-Vimeu	SIER Sud-Vimeu	69	26 322	29 096	4
	- Gamaches	1	2774		
Santerre Val de Luce	SIER Santerre Val de Luce	39	13 566	24 752	4
	- Moreuil	1	4 032		
	- Villers-Bretonneux	1	4 199		
	- Rosières-en-Santerre	1	2 955		
Péronne	SIER Péronne	39	10 824	10 824	3
Montdidier	SIER Montdidier	33	8 174	14 429	3
	- Roye	1	6 255		
Roisel-Hattencourt	SIER Roisel-Hattencourt	67	21 531	21 531	4
Abbeville	Abbeville	1	24 104	24 104	4
Sous-Total Communes syndiquées		772	389 435	389 435	65

FDE:

389 435 Habitants 65 Délégués\*

(1) La liste des communes membres est détaillée en pages suivantes.

<sup>\*</sup> Le nombre de délégués indiqué est celui résultant de la population municipale en vigueur au renouvellement électoral de 2014.

# Liste des membres de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme

Nom	Secteur	Nombre de délégués par secteur
SECTEUR NORD VIMEU		4
ALLENAY	Nord Vimeu	-
AULT	Nord Vimeu	-
BEAUCHAMPS	Nord Vimeu	-
BETHENCOURT-SUR-MER	Nord Vimeu	-
BOURSEVILLE	Nord Vimeu	-
BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE	Nord Vimeu	-
CHEPY	Nord Vimeu	-
DARGNIES	Nord Vimeu	-
FEUQUIERES-EN-VIMEU	Nord Vimeu	-
FRESSENNEVILLE	Nord Vimeu	<u>.</u>
FRIAUCOURT	Nord Vimeu	-
FRIVLLE-ESCARBOTIN	Nord Vimeu	-
MENESLIES	Nord Vimeu	-
MERS-LES-BAINS	Nord Vimeu	-
OUST-MAREST	Nord Vimeu	_
SAINT-QUENTIN-LAMOTTE-CROIX-AU-BAILLY	Nord Vimeu	_
TULLY	Nord Vimeu	
VALINES	Nord Vimeu	_
WOIGNARUE	Nord Vimeu	<u></u>
	Nord Vimeu	_
WOINCOURT	Nord Vimeu	-
YZENGREMER	1 tord vinica	
CECTEUD ALDEDT BOLL LENC		5
SECTEUR ALBERT DOULLENS	Albert Doullens	<u> </u>
ACHEUX-EN-AMIENOIS	Albert Doullens	-
ARQUEVES	Albert Doullens	-
AUCHONVILLERS	Albert Doullens	-
AUTHIE	Albert Doullens	-
AUTHIEULE	Albert Doullens	-
AUTHUILLE	Albert Doullens	-
AVELUY	Albert Doullens	-
BAYENCOURT	Albert Doullens	<b>-</b>
BAZENTIN		-
BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE	Albert Doullens	-
BEAUMONT-HAMEL	Albert Doullens	-
BEAUQUESNE	Albert Doullens	-
BEAUVAL	Albert Doullens	-
BECORDEL-BECOURT	Albert Doullens	-
BERTRANCOURT	Albert Doullens	-
BOUZINCOURT	Albert Doullens	-
BRESLE	Albert Doullens	-
BUIRE-SUR-L'ANCRE	Albert Doullens	-
BUS-LES-ARTOIS	Albert Doullens	-
CERISY	Albert Doullens	-
CHIPILLY	Albert Doullens	
COIGNEUX	Albert Doullens	-
COLINCAMPS	Albert Doullens	_
CONTALMAISON	Albert Doullens	-
COURCELETTE	Albert Doullens	-
COURCELLES-AU-BOIS	Albert Doullens	_
DERNANCOURT	Albert Doullens	-
DOULLENS	Albert Doullens	-
ENGLEBELMER	Albert Doullens	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
FORCEVILLE-EN-AMIENOIS	Albert Doullens	-
FRICOURT	Albert Doullens	-
GEZAINCOURT	Albert Doullens	-
GRANDCOURT	Albert Doullens	-
GROUCHES-LUCHUEL	Albert Doullens	-
IRLES	Albert Doullens	-
HAMEL (LE)	Albert Doullens	-
HARPONVILLE	Albert Doullens	-
HEDAUVILLE	Albert Doullens Albert Doullens	-
HENENCOURT	Albert Doullens	-
HERISSART	Albert Doullens	<u></u>
HUMBERCOURT	Albert Doullens	-
LAVIEVILLE LEALVILLERS	Albert Doullens	-
LOUVENCOURT	Albert Doullens	-
LUCHEUX	Albert Doullens	
MAILLY-MAILLET	Albert Doullens	
MAMETZ	Albert Doullens	
MARIEUX	Albert Doullens	_
MEAULTE	Albert Doullens	-
MERICOURT-L'ABBE	Albert Doullens	
MESNIL-MARTINSART	Albert Doullens	-
MILLENCOURT	Albert Doullens	
MIRAUMONT	Albert Doullens	
MORCOURT	Albert Doullens	-
MORLANCOURT	Albert Doullens	-
OVILLERS-LA-BOISSELLE	Albert Doullens	_
POZIERES	Albert Doullens	-
PUCHEVILLERS	Albert Doullens	-
PYS	Albert Doullens	_
RAINCHEVAL	Albert Doullens	-
SAILLY-LAURETTE	Albert Doullens	-
SAILLY-LE-SEC	Albert Doullens	-
SAINT-LEGER-LES-AUTHIE	Albert Doullens	<del>-</del>
SENLIS-LE-SEC	Albert Doullens	_
TERRAMESNIL	Albert Doullens	-
THIEPVAL	Albert Doullens	-
THIEVRES	Albert Doullens	-
TOUTENCOURT	Albert Doullens	-
TREUX	Albert Doullens	-
VAIRE-SOUS-CORBIE	Albert Doullens	-
VARENNES	Albert Doullens	<u> </u>
VAUCHELLES-LES-AUTHIE	Albert Doullens	
VAUX-SUR-SOMME	Albert Doullens	
VILLE-SUR-ANCRE	Albert Doullens	-
SECTEUR BERNAVILLE DOMART EN PONTHIEU		5
AGENVILLE	Bernaville Domart en Ponthieu	
AUTHEUX	Bernaville Domart en Ponthieu	•
BARLY	Bernaville Domart en Ponthieu	
BEALCOURT	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BEAUMETZ	Bernaville Domart en Ponthieu	
BELLOY-SUR-SOMME	Bernaville Domart en Ponthieu	

Nom	Secteur	Nombre de délégués
BERNATRE	Bernaville	-
	Domart en Ponthieu  Bernaville	
BERNAVILLE	Domart en Ponthieu	
BERNEUIL	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BERTEAUCOURT-LES-DAMES	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BETTENCOURT-SAINT-OUEN	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BOISBERGUES	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BONNEVILLE	Bernaville Domart en Ponthieu	<u>-</u>
BOUCHON	Bernaville Domart en Ponthieu	=
BOUQUEMAISON	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BOURDON	Bernaville Domart en Ponthieu	-
BREVILLERS	Bernaville Domart en Ponthieu	
CANAPLES	Bernaville Domart en Ponthieu	=
CANDAS	Bernaville Domart en Ponthieu	-
CHAUSSEE-TIRANCOURT (LA)	Bernaville Domart en Ponthieu	=
CONDE-FOLIE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
CROUY-SAINT-PIERRE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
DOMART-EN-PONTHIEU	Bernaville Domart en Ponthieu	-
DOMESMONT	Bernaville Domart en Ponthicu	-
EPECAMPS	Bernaville Domart en Ponthicu	**
ETOILE (L')	Bernaville Domart en Ponthieu	-
FIENVILLERS	Bernaville Domart en Ponthieu	
FLIXECOURT	Bernaville Domart en Ponthicu	•
FRANQUEVILLE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
FRANSU	Bernaville Domart en Ponthieu	-
FROHEN-SUR-AUTHIE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
GORGES	Bernaville Domart en Ponthieu	-
HALLOY-LES-PERNOIS	Bernaville Domart en Ponthieu	-
HANGEST-SUR-SOMME	Bernaville Domart en Ponthieu	-
HAVERNAS	Bernaville Domart en Ponthieu	-
HEM-HARDINVAL	Bernaville Domart en Ponthieu	-
HEUZECOURT	Bernaville Domart en Ponthieu	-
LANCHES-SAINT-HILAIRE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
LONGUEVILLETTE	Bernaville Domart en Ponthieu	-
MAIZICOURT	Bernaville Domart en Ponthieu	-
MEILLARD (LE)	Bernaville Domart en Ponthieu	-

MEZEROL   S	Nom	Secteur	Nombre de délégués
MEZEROLI S  Domart en Ponthieu FIEFFES-MONTRELET  Domart en Ponthieu FIEFFES-MONTRELET  MOUFLERS  DOMART EN DOMART  DOMART en Ponthieu FERNAVILE DOMART en Ponthieu FERNAVILE DOMART en Ponthieu DOMART en	MESGE (LE)	Bernaville Domart en Ponthieu	-
MONTIGN LES-JONGLEURS  FIEFFES-MONTRELET  MOUFLERS  NAOURS  NAOURS  NEUVILLETTE  OCCOCHES  OUTREBOIS  PERNAVILLE  PERNAVILLE  DOMART or Posthicus  PERNOIS  PERNOIS  PERNOIS  PERNOIS  PERNOIS  PERNOIS  PERNOIS  PROUVILLE  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  PERNOIS  BERNAVILLE  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  BERNAVILLE  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  DOMART or Posthicus  BERNAVILLE  BERNAVILLE  BERNAVILLE  CHAULNES  CHAULUS  CHAULUS  BERNAVILLE  CHAULUS  BERNAVILLERS  CHAULUS  C	MEZEROLI S	1	-
FIEFFES-MONTRELET  Bornaville   Domart en Ponthicu    MOUFLERS  NAOURS  BERNAVILE  NAOURS  DOMART   Ponthicu    PERNOIS  DOMART   Ponthicu    DOMART   Ponthicu    PROUVILLE   Domart en Ponthicu    DOMART   Ponthicu    PROUVILLE   Domart en Ponthicu    REMAISNIL   Domart en Ponthicu    REMAISNIL   Domart en Ponthicu    REMAISNIL   Domart en Ponthicu    REMAISNIL   Domart en Ponthicu    SAINT-ACHEUL   Domart en Ponthicu    SAINT-LEGER-LES-DOMART   Domart en Ponthicu    SAINT-LEGER-LES-DOMART   Domart en Ponthicu    SAINT-OUEN   Domart en Ponthicu    SAINT-OUEN   Domart en Ponthicu    SURCAMPS   Domart en Ponthicu    TALMAS   Domart en Ponthicu    DOMART   Ponthicu    DOMART	MONTION : ES IONOI EURS		-
Domart en Ponthieu			
NAOURS	FIEFFES-MONTRELET	Domart en Ponthieu	
NAOURS  NEUVILLETTE  Domart en Ponthieu  CCCOCHES  Domart en Ponthieu  PERNOIS  Domart en Ponthieu  Domart	MOUFLERS		-
NEUVILLETTE  OCCOCHES  Domart en Ponthieu PERNOIS  Dernaville Domart en Ponthieu PERNOIS  DOMART EN PONTHIEU PERNOIS PERNO	NAOURS	1	-
OCCOCHES  Demart en Ponthieu  Domart en Ponthieu  Demart en Ponthieu  Demart en Ponthieu  Demart en Ponthieu  PERNOIS  PERNOIS  Bernaville Domart en Ponthieu  PROUVILLE  REMAISNIL  RIBEAUCOURT  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  RIBEAUCOURT  Bernaville Domart en Ponthieu  SAINT-ACHEUL  SAINT-ACHEUL  SAINT-LEGER-LES-DOMART  SOUES  BERNAVILE  SURCAMPS  DOMART en Ponthieu  SURCAMPS  DOMART en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SURCAMPS  DOMART en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  POMART en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  POMART en Ponthieu  SURCAMPS  BERNAVILE  BURCAMPS  Chaulnes	NEUVILLETTE		_
DUTREBOIS   Bernaville   Domat en Ponthieu   PERNOIS   Bernaville   Domat en Ponthieu   PERNOIS   Domat en Ponthieu   PERNOIS   Domat en Ponthieu   PERNOIS   PICQUIGNY   Domat en Ponthieu   PROUVILLE   Domat en Ponthieu   PERNOIS   PE	OCCOCHES	Bernaville	-
PERNOIS	OUTREBOIS	Bernaville	-
PICQUIGNY   Bernaville   Domat en Ponthieu   PROUVILLE   PRO	DEDNICIO		-
PROUVILLE  PROUVILLE  Bernaville Domart en Ponthieu Promitieu Promaten Ponthieu Prom	PERNOIS		
PROUVILLE REMAISNIL RIBEAUCOURT RIBEAUCOURT Bernaville Domart en Ponthieu SAINT-LEGER-LES-DOMART Domart en Ponthieu SAINT-OUEN Bernaville Domart en Ponthieu Bernaville Domart en Ponthieu SURCAMPS BERNAVILLES BERNAVILLES-LES-DOMART DOMART DOMART DOMART  TALMAS BERNAVILLE DOMART DOMART EN PONTHIEU D	PICQUIGNY		-
REMAISNIL   Domart on Porthicu   Pernaville   Perna	PROUVILLE		-
RIBEAUCOURT  Bernaville Domart en Ponthieu  SAINT-ACHEUL  SAINT-LEGER-LES-DOMART  SAINT-OUEN  SAINT-OUEN  SOUES  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SURCAMPS  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SURCAMPS  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SURCAMPS  TALMAS  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  VAUCHELLES-LES-DOMART  DOMART en Ponthieu  VICOGNE (LA)  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  DOMART en Ponthieu  WARGNIES  DOMART en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS ATHIES  BAYONVILLERS  BAYONVILLERS  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREQUIL  BREQUIL  BROUCHY Chaulnes  CHAULNES  CHaulnes  BROUCHY CHAULNES	DEMAICNII	Bernaville	-
RIBEAUCOURT  SAINT-ACHEUL  SAINT-LEGER-LES-DOMART  SAINT-OUEN  SAINT-OUEN  SURCAMPS  TALMAS  TALMAS  TALMAS  TALMAS  TOMART BERNAVILE  BERNAVILE  BERNAVILE  TALMAS  TALMAS  TALMAS  TALMAS  TOMART BERNAVILE  TOM	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
SAINT-ACHEUL  SAINT-LEGER-LES-DOMART  SAINT-OUEN  SOUES  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SOUES  Bernaville Domart en Ponthieu  SURCAMPS  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  TALMAS  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  VAUCHELLES-LES-DOMART  VICOGNE (LA)  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthieu  VZEUX  Bernaville Domart en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  Chaulnes  ASSEVILLERS  ATHIES  BAYONVILLERS  BELLOY-EN-SANTERRE BELOY-EN-SANTERRE BELOY-EN-SANTERRE BELOY-EN-SANTERRE BETHENCOURT-SUR-SOMME BREOUL BROUCHY BUVERCHY Chaulnes  - CHAULNES - Chaulnes - CHAULNES - Chaulnes - CHAULNES - CHAU	RIBEAUCOURT	Domart en Ponthieu	-
SAINT-LEGER-LES-DOMART	SAINT-ACHEUL		_
Domart en Ponthieu	SAINT-LEGER-LES-DOMART	1	-
SOUES  Bernaville Domart en Ponthieu  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  BERNAVILLERS  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  ATHIES  BAYONVILLERS  Chaulnes  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNUL  BROUCHY  Chaulnes  -  BROUCHY  Chaulnes  -  CHaulnes	SAINT-OUEN		_
SURCAMPS  Bernaville Domart en Ponthieu  TALMAS  Parnaville Domart en Ponthieu  VAUCHELLES-LES-DOMART  VICOGNE (LA)  VICOGNE (LA)  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthieu  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  BERNAVILLE  BERNAVILLE  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  Chaulnes  ASSEVILLERS  ATHIES  Chaulnes  ATHIES  BAYONVILLERS  Chaulnes  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  Chaulnes  -  BROUCHY  Chaulnes  -  CHAULNES	SOUES	Bernaville	-
TALMAS         Bernaville Domart en Ponthieu         -           VAUCHELLES-LES-DOMART         Bernaville Domart en Ponthieu         -           VICOGNE (LA)         Bernaville Domart en Ponthieu         -           VILLE-LE-MARCLET         Bernaville Domart en Ponthieu         -           WARGNIES         Bernaville Domart en Ponthieu         -           YZEUX         Bernaville Domart en Ponthieu         -           SECTEUR CHAULNES         4         -           ABLAINCOURT-PRESSOIR         Chaulnes         -           ASSEVILLERS         Chaulnes         -           ATHIES         Chaulnes         -           BAYONVILLERS         Chaulnes         -           BELLOY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BERNY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BETHENCOURT-SUR-SOMME         Chaulnes         -           BREUIL         Chaulnes         -           BROUCHY         Chaulnes         -           BUVERCHY         Chaulnes         -           CHAULNES         Chaulnes         -           CIZANCOURT         Chaulnes         -	SURCAMPS	Bernaville	-
VAUCHELLES-LES-DOMART  Bernaville Domart en Ponthieu  VICOGNE (LA)  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthieu  POMART en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  ATHIES  Chaulnes  Chaulnes  BERNY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  BROUCHY  Chaulnes		Bernaville	-
VICOGNE (LA)  Bernaville Domart en Ponthieu  VILLE-LE-MARCLET  WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Pernaville Domart en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS ATHIES  Chaulnes  ATHIES  BAYONVILLERS  Chaulnes  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY BROUCHY BUVERCHY CHAULNES  Chaulnes  - Chaulnes		Bernaville	-
VICOGNE (LA)  Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Pomart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  Bernaville Domart en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR ASSEVILLERS Chaulnes - ATHIES Chaulnes - BAYONVILLERS Chaulnes - BELLOY-EN-SANTERRE BELLOY-EN-SANTERRE BERNY-EN-SANTERRE BETHENCOURT-SUR-SOMME BREUIL BROUCHY BROUCHY Chaulnes - BROUCHY CHAULNES - CHAULNE			
VILLE-LE-MARCLET         Domart en Ponthieu           WARGNIES         Bernaville Domart en Ponthieu           YZEUX         Bernaville Domart en Ponthieu           SECTEUR CHAULNES           ABLAINCOURT-PRESSOIR         Chaulnes           ASSEVILLERS         Chaulnes           ATHIES         Chaulnes           BAYONVILLERS         Chaulnes           BELLOY-EN-SANTERRE         Chaulnes           BERNY-EN-SANTERRE         Chaulnes           BETHENCOURT-SUR-SOMME         Chaulnes           BREUIL         Chaulnes           BROUCHY         Chaulnes           BUVERCHY         Chaulnes           CHAULNES         Chaulnes           CIZANCOURT         Chaulnes	VICOGNE (LA)	Domart en Ponthieu	<u>-</u>
WARGNIES  Bernaville Domart en Ponthicu  Bernaville Domart en Ponthicu  Bernaville Domart en Ponthicu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  ATHIES  Chaulnes  BAYONVILLERS  Chaulnes  Chaulnes  BELLOY-EN-SANTERRE  BELLOY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  BROUCHY  Chaulnes	VILLE-LE-MARCLET		-
YZEUX  Bernaville Domart en Ponthieu  SECTEUR CHAULNES  ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  - Chaulnes  - BAYONVILLERS  BELLOY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  BROUCHY  Chaulnes  - BROUCHY  CHAULNES  Chaulnes  - Chaulnes	WARGNIES	Bernaville	-
SECTEUR CHAULNES	VZELIY	Bernaville	<del></del>
ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  - Chaulnes  - Chaulnes  - BAYONVILLERS  Chaulnes  - BELLOY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  Chaulnes  - BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  Chaulnes  - Chaulnes	IZEOA	Domart en Ponthieu	
ABLAINCOURT-PRESSOIR  ASSEVILLERS  Chaulnes  - ATHIES  BAYONVILLERS  Chaulnes  - BELLOY-EN-SANTERRE  BERNY-EN-SANTERRE  BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  Chaulnes  - BROUCHY  Chaulnes  - Chaulnes	SECTEUR CHAULNES		4
ATHIES         Chaulnes         -           BAYONVILLERS         Chaulnes         -           BELLOY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BERNY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BETHENCOURT-SUR-SOMME         Chaulnes         -           BREUIL         Chaulnes         -           BROUCHY         Chaulnes         -           BUVERCHY         Chaulnes         -           CHAULNES         Chaulnes         -           CIZANCOURT         Chaulnes         -		Chaulnes	
BAYONVILLERS         Chaulnes         -           BELLOY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BERNY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BETHENCOURT-SUR-SOMME         Chaulnes         -           BREUIL         Chaulnes         -           BROUCHY         Chaulnes         -           BUVERCHY         Chaulnes         -           CHAULNES         Chaulnes         -           CIZANCOURT         Chaulnes         -	ASSEVILLERS		
BELLOY-EN-SANTERRE BERNY-EN-SANTERRE Chaulnes BETHENCOURT-SUR-SOMME Chaulnes BREUIL BROUCHY Chaulnes BROUCHY Chaulnes Chaulnes Chaulnes CHAULNES CHAULNES CIZANCOURT Chaulnes - CHaulnes -			
BERNY-EN-SANTERRE         Chaulnes         -           BETHENCOURT-SUR-SOMME         Chaulnes         -           BREUIL         Chaulnes         -           BROUCHY         Chaulnes         -           BUVERCHY         Chaulnes         -           CHAULNES         Chaulnes         -           CIZANCOURT         Chaulnes         -	<u></u>		-
BETHENCOURT-SUR-SOMME  BREUIL  BROUCHY  Chaulnes  -  Chaulnes  -  Chaulnes  -  Chaulnes  -  CHAULNES  Chaulnes  -  CIZANCOURT  Chaulnes  -  Chaulnes			
BREUIL   Chaulnes   -			-
BROUCHY  BUVERCHY  Chaulnes  - CHAULNES  CIZANCOURT  Chaulnes  - Chaulnes  - Chaulnes  -	<u></u>	***************************************	-
BUVERCHY CHAULNES CIZANCOURT Chaulnes - Chaulnes -		Chaulnes	-
CIZANCOURT Chaulnes -			
CIZANCOURI			-
L AD ATTENDED TO TO TO THE LITTE			-
CROIX-MOLIGNEAUX Chaulnes - DOUILLY Chaulnes -			-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
ENNEMAIN	Chaulnes	-
EPENANCOURT	Chaulnes	<del>-</del>
ESMERY-HALLON	Chaulnes	-
ESTREES-DENIECOURT	Chaulnes	<del>-</del>
FALVY	Chaulnes	
FAY	Chaulnes	-
FOUCAUCOURT-EN-SANTERRE	Chaulnes	-
FRAMERVILLE-RAINECOURT	Chaulnes	-
FRESNES-MAZANCOURT	Chaulnes	-
GRECOURT	Chaulnes	-
HAM	Chaulnes	-
HARBONNIERES	Chaulnes	-
HERLEVILLE	Chaulnes	<b>-</b> .
HOMBLEUX	Chaulnes	-
HYENCOURT-LE-GRAND	Chaulnes	•
LAMOTTE-WARFUSEE	Chaulnes	-
LANGUEVOISIN-QUIQUERY	Chaulnes	<u>.</u>
LICOURT	Chaulnes	-
LIHONS	Chaulnes	-
MARCHELEPOT	Chaulnes	Li .
MATIGNY	Chaulnes	-
MESNIL-SAINT-NICAISE	Chaulnes	<u>.</u>
MISERY	Chaulnes	-
MORCHAIN	Chaulnes	<u>-</u>
MOYENCOURT	Chaulnes	-
NESLE	Chaulnes	_
OFFOY	Chaulnes	-
OMIECOURT	Chaulnes	-
PARGNY	Chaulnes	-
PERTAIN	Chaulnes	
POTTE	Chaulnes	<u> </u>
ROUY-LE-GRAND	Chaulnes	_
ROUY-LE-PETIT	Chaulnes	
SANCOURT	Chaulnes	
SOYECOURT	Chaulnes	<u> </u>
VAUVILLERS	Chaulnes	<u>-</u>
VERMANDOVILLERS	Chaulnes	
VILLECOURT	Chaulnes	
VOYENNES	Chaulnes	
Y	Chaulnes	
1	Chathics	
SECTEUR CRECY EN PONTHIEU		2
AGENVILLERS	Crécy en Ponthieu	
ARGOULES	Crécy en Ponthieu	
	Crécy en Ponthieu	
BOISLE (LE) BOUFFLERS	Crécy en Ponthieu	-
BRAILLY-CORNEHOTTE	Crécy en Ponthieu	
CONTEVILLE	Crécy en Ponthieu	
	Crécy en Ponthieu	
CRAMONT CRECY EN PONTHIELL	Crécy en Ponthieu	<del>-</del>
CRECY-EN-PONTHIEU	Crécy en Ponthieu	
DOMINOIS  DOMI FORD LONGVILLERS	Crécy en Ponthieu	
DOMLEGER-LONGVILLERS  DOMESTING OF THE STREET OF THE STREE	Crécy en Ponthieu  Crécy en Ponthieu	
DOMPIERRE-SUR-AUTHIE	Crécy en Ponthieu	
DOMVAST	Crécy en Ponthieu  Crécy en Ponthieu	_
ESTREES-LES-CRECY	Crécy en Ponthieu  Crécy en Ponthieu	-
FONTAINE-SUR-MAYE	,	-
FROYELLES	Crécy en Ponthieu	

Nom	Secteur	Nombre de délégués
GAPENNES	Crécy en Ponthieu	-
GUESCHART	Crécy en Ponthieu	_
HIERMONT	Crécy en Ponthieu	•
LIGESCOURT	Crécy en Ponthieu	-
MACHIEL	Crécy en Ponthieu	-
MAISON-PONTHIEU	Crécy en Ponthieu	-
NAMPONT-SAINT-MARTIN	Crécy en Ponthieu	-
NEUILLY-LE-DIEN	Crécy en Ponthieu	-
NOYELLES-EN-CHAUSSEE	Crécy en Ponthieu	-
PONCHES-ESTRUVAL	Crécy en Ponthieu	
VIRONCHAUX	Crécy en Ponthieu	
VITZ-SUR-AUTHIE	Crécy en Ponthieu	-
VRON	Crécy en Ponthieu	-
YVRENCH	Crécy en Ponthieu	-
YVRENCHEUX	Crécy en Ponthieu	
YVRENCHEUX	orcey en i oranica	
SECTEUR HORNOY POIX		3
ANDAINVILLE	Hornoy-Poix	-
ARGUEL	Hornoy-Poix	-
BEAUCAMPS-LE-JEUNE	Hornoy-Poix	-
BEAUCAMPS-LE-VIEUX	Hornoy-Poix	
	Hornoy-Poix	-
BERMESNIL	Hornoy-Poix	-
BETTEMBOS	Hornoy-Poix	-
BROCOURT	Hornoy-Poix	
CAULIERES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-
CROIXRAULT	Hornoy-Poix	
DROMESNIL	Hornoy-Poix	-
EPLESSIER	Hornoy-Poix	
EQUENNES-ERAMECOURT	Hornoy-Poix	-
FOURCIGNY	Hornoy-Poix	
FRESNEVILLE	Hornoy-Poix	
GAUVILLE	Hornoy-Poix	-
GUIZANCOURT	Hornoy-Poix	
HESCAMPS	Hornoy-Poix	_
HORNOY-LE-BOURG	Hornoy-Poix	-
INVAL-BOIRON	Hornoy-Poix	-
LACHAPELLE-SOUS-POIX	Hornoy-Poix	-
LAFRESGUIMONT-SAINT-MARTIN	Hornoy-Poix	
LAMARONDE	Hornoy-Poix	_
LIGNIERES-CHATELAIN	Hornoy-Poix	<u></u>
LIOMER	Hornoy-Poix	_
MARLERS	Hornoy-Poix	-
MAZIS (LE)	Hornoy-Poix	
MEIGNEUX	Hornoy-Poix	
MEREAUCOURT	Hornoy-Poix	-
MORVILLERS-SAINT-SATURNIN	Hornoy-Poix	-
NEUVILLE-COPPEGUEULE	Hornoy-Poix	
OFFIGNIES	Hornoy-Poix	
POIX-DE-PICARDIE	Hornoy-Poix	
QUESNE (LE)	Hornoy-Poix	-
SAINT-AUBIN-RIVIERE	Hornoy-Poix	
	Hornoy-Poix	
SAINT-GERMAIN-SUR-BRESLE	Hornoy-Poix	_
SAINT-LEGER-SUR-BRESLE	Hornoy-Poix	
SAINTE-SEGREE	Hornoy-Poix Hornoy-Poix	-
SAULCHOY-SOUS-POIX		-
SENARPONT	Hornoy-Poix	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
THIEULLOY-L'ABBAYE	Hornoy-Poix	-
THIEULLOY-LA-VILLE	Hornoy-Poix	-
VILLERS-CAMPSART	Hornoy-Poix	-
VRAIGNES-LES-HORNOY	Hornoy-Poix	-
SECTEUR MOLLIENS DREUIL		3
The state of the s	Molliens-Dreuil	<u> </u>
AIRAINES AUMONT	Molliens-Dreuil	-
AVELESGES	Molliens-Dreuil	-
BELLOY-SAINT-LEONARD	Molliens-Dreuil	
BERGICOURT	Molliens-Dreuil	
BETTENCOURT-RIVIERE	Molliens-Dreuil	
BLANGY-SOUS-POIX	Molliens-Dreuil	
BOUGAINVILLE	Molliens-Dreuil	-
BOVELLES	Molliens-Dreuil	-
BRASSY	Molliens-Dreuil	<del>-</del>
	Molliens-Dreuil	<u>-</u>
BRIQUEMESNIL-FLOXICOURT	Molliens-Dreuil	<u> </u>
BUSSY-LES-POIX	Molliens-Dreuil	-
CAMPS-EN-AMIENOIS	Molliens-Dreuil	-
CAVILLON	Molliens-Dreuil	<u></u>
CLAIRY-SAULCHOIX	Molliens-Dreuil	
CONTRE	Molliens-Dreuil	-
COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT	Molliens-Dreuil	-
COURCELLES-SOUS-THOIX	Molliens-Dreuil	-
CREUSE	Molliens-Dreuil	-
FAMECHON	Molliens-Dreuil  Molliens-Dreuil	-
FERRIERES	Molliens-Dreuil	-
FLEURY		<del>-</del>
FLUY	Molliens-Dreuil	
FOURDRINOY	Molliens-Dreuil  Molliens-Dreuil	-
FREMONTIERS		<u></u>
FRESNOY-AU-VAL	Molliens-Dreuil	-
FRICAMPS	Molliens-Dreuil	
GUIGNEMICOURT	Molliens-Dreuil	-
LALEU	Molliens-Dreuil	_
MERICOURT-EN-VIMEU	Molliens-Dreuil	<del></del>
METIGNY	Molliens-Dreuil	-
MOLLIENS-DREUIL	Molliens-Dreuil	<u>.</u>
MONTAGNE-FAYEL	Molliens-Dreuil	-
MOYENCOURT-LES-POIX	Molliens-Dreuil	-
NAMPS-MAISNIL	Molliens-Dreuil	-
OISSY	Molliens-Dreuil	-
PISSY	Molliens-Dreuil	-
QUESNOY-SUR-AIRAINES	Molliens-Dreuil	
QUEVAUVILLERS	Molliens-Dreuil	
REVELLES	Molliens-Dreuil	-
RIENCOURT	Molliens-Dreuil	-
SAINT-AUBIN-MONTENOY	Molliens-Dreuil	-
SAISSEVAL	Molliens-Dreuil	_
SAVEUSE	Molliens-Dreuil	•
SENTELIE	Molliens-Dreuil	-
SEUX	Molliens-Dreuil	-
TAILLY-L'ARBRE-À-MOUCHES	Molliens-Dreuil	-
THOIX	Molliens-Dreuil	-
VELENNES	Molliens-Dreuil	-
WARLUS	Molliens-Dreuil	_

Nom	Secteur	Nombre de délégués
SECTEUR NORD AMIENS		5
AILLY-SUR-SOMME	Nord Amiens	=
ALLONVILLE	Nord Amiens	-
ARGOEUVES	Nord Amiens	-
AUBIGNY	Nord Amiens	-
BAIZIEUX	Nord Amiens	-
BAVELINCOURT	Nord Amiens	_
BEAUCOURT-SUR-L'HALLUE	Nord Amiens	-
BEHENCOURT	Nord Amiens	-
BERTANGLES	Nord Amiens	_
BLANGY-TRONVILLE	Nord Amiens	-
BONNAY	Nord Amiens	-
BREILLY	Nord Amiens	_
BUSSY-LES-DAOURS	Nord Amiens	-
CARDONNETTE	Nord Amiens	_
COISY	Nord Amiens	_
CONTAY	Nord Amiens	
CORBIE	Nord Amiens	
	Nord Amiens	
DAOURS  DEFINITION AMIENS	Nord Amiens	-
DREUIL-LES-AMIENS	Nord Amiens	<u> </u>
FLESSELLES	Nord Amiens  Nord Amiens	-
FOUILLOY	Nord Amiens	-
FRANVILLERS	Nord Amiens  Nord Amiens	-
FRECHENCOURT	Nord Amiens  Nord Amiens	-
GLISY		-
HAMELET	Nord Amiens	-
HEILLY	Nord Amiens	-
LAHOUSSOYE	Nord Amiens	-
LAMOTTE-BREBIERE	Nord Amiens	-
MIRVAUX	Nord Amiens	-
MOLLIENS-AU-BOIS	Nord Amiens	-
MONTIGNY-SUR-L'HALLUE	Nord Amiens	-
MONTONVILLERS	Nord Amiens	-
PIERREGOT	Nord Amiens	-
PONT-NOYELLES	Nord Amiens	-
POULAINVILLE	Nord Amiens	-
QUERRIEU	Nord Amiens	-
RAINNEVILLE	Nord Amiens	-
RIBEMONT-SUR-ANCRE	Nord Amiens	-
RUBEMPRE	Nord Amiens	_
SAINT-GRATIEN	Nord Amiens	-
SAINT-SAUVEUR	Nord Amiens	-
SAINT-VAAST-EN-CHAUSSEE	Nord Amiens	-
VADENCOURT	Nord Amiens	-
VAUX-EN-AMIENOIS	Nord Amiens	_
VECQUEMONT	Nord Amiens	_
VIGNACOURT	Nord Amiens	-
VIGNACOURT VILLERS-BOCAGE	Nord Amiens	-
WARLOY-BAILLON	Nord Amiens	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
SECTEUR PONTHIEU MARQUENTERRE		4
AILLY-LE-HAUT-CLOCHER	Ponthieu Marquenterre	-
ARRY	Ponthieu	-
BELLANCOURT	Marquenterre Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthicu	_
BERNAY-EN-PONTHIEU	Marquenterre Ponthieu	-
BRUCAMPS	Marquenterre	-
BUIGNY-L'ABBE	Ponthieu Marquenterre	-
BUIGNY-SAINT-MACLOU	Ponthicu Marquenterre	-
BUSSUS-BUSSUEL	Ponthieu	-
CANCHY	Marquenterre Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthieu	
CAOURS	Marquenterre Ponthieu	
COCQUEREL	Marquenterre	-
COULONVILLERS	Ponthieu  Marquenterre	-
CROTOY (LE)	Ponthieu Marquenterre	-
DOMQUEUR	Ponthicu	-
	Marquenterre Ponthieu	_
DRUCAT	Marquenterre Ponthieu	
EAUCOURT-SUR-SOMME	Marquenterre	-
EPAGNE-EPAGNETTE	Ponthieu Marquenterre	-
ERGNIES	Ponthieu Marquenterre	-
FAVIERES	Ponthieu Marquenterre	-
FOREST-L'ABBAYE	Ponthieu	=
FOREST-MONTIERS	Marquenterre Ponthieu	<u> </u>
	Marquenterre Ponthieu	_
FORT-MAHON-PLAGE	Marquenterre Ponthieu	_
FRANCIERES	Marquenterre	-
GORENFLOS	Ponthieu Marquenterre	<u>.</u>
GRAND-LAVIERS	Ponthieu Marquenterre	-
HAUTVILLERS-OUVILLE	Ponthieu	-
LAMOTTE-BULEUX	Marquenterre Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthieu	-
LONG	Marquenterre Ponthieu	
МАСНУ	Marquenterre Ponthieu	
MAISON-ROLAND	Marquenterre	•
MESNIL-DOMQUEUR	Ponthieu Marquenterre	-
MILLENCOURT-EN-PONTHIEU	Ponthieu Marquenterre	-
NEUFMOULIN	Ponthieu	-
NEUILLY-L'HOPITAL	Marquenterre Ponthieu	-
TADOIDD1-DAOITIAG	Marquenterre	

Nom	Secteur	Nombre de délégués
NOUVION-EN-PONTHIEU	Ponthieu Marquenterre	-
MOVELLEG GLID MED	Ponthieu	_
NOYELLES-SUR-MER	Marquenterre	
ONEUX	Ponthieu Marquenterre	-
PONTHOILE	Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthieu	
PONT-REMY	Marquenterre	-
PORT-LE-GRAND	Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthieu	-
QUEND	Marquenterre	
REGNIERE-ECLUSE	Ponthieu Marquenterre	-
RUE	Ponthieu	-
	Marquenterre Ponthieu	_
SAILLY-FLIBEAUCOURT	Marquenterre	_
SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT	Ponthieu Marquenterre	-
	Ponthieu	-
SAINT-RIQUIER	Marquenterre Ponthieu	
TITRE (LE)	Marquenterre	_
VAUCHELLES-LES-QUESNOY	Ponthieu	_
-	Marquenterre Ponthieu	
VERCOURT	Marquenterre	-
VILLERS-SOUS-AILLY	Ponthieu Marquenterre	-
YHT I EDO CLID ALYZUITE	Ponthieu	-
VILLERS-SUR-AUTHIE	Marquenterre	
YAUCOURT-BUSSUS	Ponthieu Marquenterre	-
SECTEUR SAINT VALERY		3
ARREST	Saint Valéry	<u>-</u>
BOISMONT	Saint Valéry	-
BRUTELLES	Saint Valéry Saint Valéry	-
CAYEUX-SUR-MER ESTREBOEUF	Saint Valéry Saint Valéry	-
FRANLEU	Saint Valéry	
LANCHERES	Saint Valéry	-
MONS-BOUBERT	Saint Valéry	-
NIBAS	Saint Valéry	-
OCHANCOURT	Saint Valéry	-
PENDE	Saint Valéry Saint Valéry	-
SAIGNEVILLE SAINT-BLIMONT	Saint Valéry	-
SAINT-VALERY-SUR-SOMME	Saint Valéry	_
VAUDRICOURT	Saint Valéry	-
SECTEUR SUD AMIENS		5
AILLY-SUR-NOYE	Sud Amiens Sud Amiens	-
AUBVILLERS BACOUEL-SUR-SELLE	Sud Amiens Sud Amiens	-
BELLEUSE	Sud Amiens	-
BOSQUEL (LE)	Sud Amiens	-
BOUILLANCOURT-LA-BATAILLE	Sud Amiens	-
BOVES	Sud Amiens	_
BRACHES	Sud Amiens	-
CAGNY	Sud Amiens	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
CANTIGNY	Sud Amiens	-
CARDONNOIS (LE)	Sud Amiens	
CHAUSSOY-EPAGNY	Sud Amiens	-
CHIRMONT	Sud Amiens	
CONTY	Sud Amiens	-
COTTENCHY	Sud Amiens	<u>-</u>
COULLEMELLE	Sud Amiens	-
COURTEMANCHE	Sud Amiens	<u> </u>
DOMMARTIN	Sud Amiens	-
DURY	Sud Amiens	-
ESCLAINVILLERS	Sud Amiens	-
ESSERTAUX	Sud Amiens	-
ESTREES-SUR-NOYE	Sud Amiens	
FALOISE	Sud Amiens	
FLERS-SUR-NOYE	Sud Amiens	-
FOLLEVILLE	Sud Amiens	-
FONTAINE-SOUS-MONTDIDIER	Sud Amiens	-
FOSSEMANANT	Sud Amiens	•
FOUENCAMPS	Sud Amiens	-
FRANSURES	Sud Amiens	-
GRATIBUS	Sud Amiens	-
GRATTEPANCHE	Sud Amiens	-
GRIVESNES	Sud Amiens	-
GUYENCOURT-SUR-NOYE	Sud Amiens	-
HAILLES	Sud Amiens	-
HALLIVILLERS	Sud Amiens	-
HEBECOURT	Sud Amiens	-
JUMEL	Sud Amiens	_
LAWARDE-MAUGER-L'HORTOY	Sud Amiens	-
LOEUILLY	Sud Amiens	-
LOUVRECHY	Sud Amiens	_
MAILLY-RAINEVAL	Sud Amiens	_
MALPART	Sud Amiens	_
MARESTMONTIERS	Sud Amiens	-
MESNIL-SAINT-GEORGES	Sud Amiens	-
MONSURES	Sud Amiens	-
MORISEL	Sud Amiens	_
NAMPTY	Sud Amiens	
NEUVILLE-LES-LOEUILLY	Sud Amiens	_
ORESMAUX	Sud Amiens	-
PLACHY-BUYON	Sud Amiens	_
PROUZEL	Sud Amiens	_
QUIRY-LE-SEC	Sud Amiens	-
REMIENCOURT	Sud Amiens	_
ROGY	Sud Amiens	-
ROUVREL	Sud Amiens	-
RUMIGNY	Sud Amiens	_
SAINS-EN-AMIENOIS	Sud Amiens	-
SAINT-FUSCIEN	Sud Amiens	_
SAINT-FOSCIEN SAINT-SAUFLIEU	Sud Amiens	
SAUVILLERS-MONGIVAL	Sud Amiens	_
	Sud Amiens	<u> </u>
SOURDON THEZY-GLIMONT	Sud Amiens	
	Sud Amiens	
THORY	Sud Amiens	-
TILLOY-LES-CONTY	Sud Amiens Sud Amiens	
VERS-SUR-SELLE	Sud Amiens	
VILLERS-TOURNELLE	Sud Annens	1

Nom	Secteur	Nombre de délégués
SECTEUR SUD VIMEU		4
ACHEUX-EN-VIMEU	Sud Vimeu	-
AIGNEVILLE	Sud Vimeu	_
ALLERY	Sud Vimeu	-
AUMATRE	Sud Vimeu	-
AVESNES-CHAUSSOY	Sud Vimeu	
BAILLEUL	Sud Vimeu	-
BEHEN	Sud Vimeu	-
BIENCOURT	Sud Vimeu	-
BOUILLANCOURT-EN-SERY	Sud Vimeu	_
BOUTTENCOURT	Sud Vimeu	-
BRAY-LES-MAREUIL	Sud Vimeu	-
BUIGNY-LES-GAMACHES	Sud Vimeu	-
CAHON GOUY	Sud Vimeu	=
CAMBRON	Sud Vimeu	
CANNESSIERES	Sud Vimeu	_
CERISY-BULEUX	Sud Vimeu	-
CITERNE	Sud Vimeu	-
	Sud Vineu	
DOUDELAINVILLE EMPREVILLE	Sud Vinieu  Sud Vinieu	-
EMBREVILLE	Sud Vineu	-
EPAUMESNIL	Sud Vinieu Sud Vinieu	-
ERCOURT		-
ERONDELLE	Sud Vimeu	-
ETREJUST	Sud Vimeu	-
FONTAINE-LE-SEC	Sud Vimeu	-
FONTAINE-SUR-SOMME	Sud Vimeu	-
FORCEVILLE-EN-VIMEU	Sud Vimeu	
FOUCAUCOURT-HORS-NESLE	Sud Vimeu	-
FRAMICOURT	Sud Vimeu	<u> </u>
FRESNES-TILLOLOY	Sud Vimeu	-
FRESNOY-ANDAINVILLE	Sud Vimeu	-
FRETTECUISSE	Sud Vimeu	_
FRETTEMEULE	Sud Vimeu	-
FRUCOURT	Sud Vimeu	-
GAMACHES	Sud Vimeu	-
GREBAULT-MESNIL	Sud Vimeu	_
HALLENCOURT	Sud Vimeu	_
HEUCOURT-CROQUOISON	Sud Vimeu	-
HUCHENNEVILLE	Sud Vimeu	-
The state of the s	Sud Vimeu	-
HUPPY	Sud Vimeu	-
LIERCOURT	Sud Vinicu	*
LIGNIERES-EN-VIMEU	Sud Vimeu	
LIMEUX		-
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	Sud Vimeu	-
MAISNIERES	Sud Vimeu	-
MAREUIL-CAUBERT	Sud Vimeu	<u> </u>
MARTAINNEVILLE	Sud Vimeu	-
MERELESSART	Sud Vimeu	-
MIANNAY	Sud Vimeu	-
MOUFLIERES	Sud Vimeu	_
MOYENNEVILLE	Sud Vimeu	_
NESLETTE	Sud Vimeu	-
NEUVILLE-AU-BOIS	Sud Vimeu	-
OISEMONT	Sud Vimeu	-
QUESNOY-LE-MONTANT	Sud Vimeu	_
RAMBURELLES	Sud Vimeu	
KAMDUKELLES	Saa ( mou	

Nom	Secteur	Nombre de délégués
RAMBURES	Sud Vimeu	
SAINT-MAULVIS	Sud Vimeu	-
SAINT-MAXENT	Sud Vimeu Sud Vimeu	-
SOREL-EN-VIMEU TILLOY-FLORIVILLE	Sud Vinieu Sud Vimeu	<del>-</del>
TOEUFLES	Sud Vimeu	-
TOURS-EN-VIMEU	Sud Vimeu	_
TRANSLAY (LE)	Sud Vimeu	-
VAUX-MARQUENNEVILLE	Sud Vimeu	-
VERGIES	Sud Vimeu	-
VILLEROY	Sud Vimeu Sud Vimeu	-
VISMES-AU-VAL	Sud Vimeu  Sud Vimeu	-
WIRY-AU-MONT WOIREL	Sud Vimeu	<del>-</del>
YONVAL	Sud Vimeu	<u>-</u>
TOTAL	I	
SECTEUR SANTERRE VALLEE DE LA LUCE		4
ARVILLERS	Santerre	-
	Vallée de la Luce Santerre	
AUBERCOURT	Vallée de la Luce	
BEAUCOURT-EN-SANTERRE	Santerre Vallée de la Luce	-
DEATIFORE EN CANTERRE	Santerre	-
BEAUFORT-EN-SANTERRE	Vallée de la Luce	
BERTEAUCOURT-LES-THENNES	Santerre Vallée de la Luce	-
BOUCHOIR	Santerre	-
	Vallée de la Luce Santerre	
САСНУ	Vallée de la Luce	-
CAIX	Santerre Vallée de la Luce	-
CAMPINA DA CAMPINADA	Santerre	
CAYEUX-EN-SANTERRE	Vallée de la Luce	
CHAVATTE (LA)	Santerre Vallée de la Luce	-
CHILLY	Santerre	-
CHILLI	Vallée de la Luce Santerre	
DAMERY	Vallée de la Luce	
DEMUIN	Santerre	-
	Vallée de la Luce Santerre	-
DOMART-SUR-LA-LUCE	Vallée de la Luce	
FOLIES	Santerre Vallée de la Luce	-
FOLIOTIESCOLIBT	Santerre	-
FOUQUESCOURT	Vallée de la Luce Santerre	
FRANSART	Vallée de la Luce	-
FRESNOY-EN-CHAUSSEE	Santerre Vallée de la Luce	-
FRESNOY-LES-ROYE	Santerre Vallée de la Luce	-
GENTELLES	Santerre	-
GOYENCOURT	Vallée de la Luce Santerre	-
GUILLAUCOURT	Vallée de la Luce Santerre	-
HANGARD	Vallée de la Luce Santerre	
HANGEST-EN-SANTERRE	Vallée de la Luce Santerre	-
	Vallée de la Luce Santerre	-
IGNAUCOURT	Vallée de la Luce	

Nom	Secteur	Nombre de délégués
MARCELCAVE	Santerre Vallée de la Luce	-
MAUCOURT	Santerre	-
	Vallée de la Luce Santerre	
MEHARICOURT	Vallée de la Luce	
MEZIERES-EN-SANTERRE	Santerre Vallée de la Luce	-
MOREUIL	Santerre Vallée de la Luce	<u></u>
NEUVILLE-SIRE-BERNARD (LA)	Santerre Vallée de la Luce	-
PARVILLERS-LE-QUESNOY	Santerre Vallée de la Luce	-
PLESSIER-ROZAINVILLERS	Santerre	<u>.</u>
	Vallée de la Luce Santerre	<u> </u>
QUESNEL (LE)	Vallée de la Luce Santerre	
ROSIERES-EN-SANTERRE	Vallée de la Luce	-
ROUVROY-EN-SANTERRE	Santerre Vallée de la Luce	-
THENNES	Santerre	_
	Vallée de la Luce Santerre	
VILLERS-AUX-ERABLES	Vallée de la Luce	-
VILLERS-BRETONNEUX	Santerre Vallée de la Luce	=
VRELY	Santerre Vallée de la Luce	-
WADVII I CDC	Santerre Santerre	<del>.</del>
WARVILLERS	Vallée de la Luce Santerre	
WIENCOURT-L'EQUIPEE	Vallée de la Luce	-
SECTEUR PERONNE		3
MORVAL (62)	Péronne	-
BARLEUX	Péronne	-
BIACHES	Péronne	-
BOUCHAVESNES-BERGEN	Péronne Péronne	-
BRAY-SUR-SOMME CAPPY	Péronne	-
CARNOY	Péronne	-
CHUIGNES	Péronne	-
CHUIGNOLLES	Péronne	<del>-</del>
CLERY-SUR-SOMME	Péronne	-
COMBLES	Péronne	-
CURLU	Péronne	<del></del>
DOMPIERRE-BECQUINCOURT	Péronne Péronne	-
ECLUSIER-VAUX ETERPIGNY	Péronne	<del>-</del>
ETINEHEM	Péronne	-
FEUILLERES	Péronne	
FLAUCOURT	Péronne	-
FLERS	Péronne	-
FONTAINE-LES-CAPPY	Péronne	-
FRISE	Péronne	_
GINCHY	Péronne	
GUEUDECOURT GUILLEMONT	Péronne Péronne	
HARDECOURT-AUX-BOIS	Péronne	<del>-</del>
HEM-MONACU	Péronne	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
LESBOEUFS	Péronne	-
LONGUEVAL	Péronne	<del>-</del>
MARICOURT	Péronne	-
MAUREPAS	Péronne	-
MERICOURT-SUR-SOMME	Péronne	_
MONTAUBAN-DE-PICARDIE	Péronne	-
NEUVILLE-LES-BRAY	Péronne	-
PROYART	Péronne	-
RANCOURT	Péronne	-
SAILLY-SAILLISEL	Péronne	<u>.</u>
SUZANNE	Péronne	-
VILLERS-CARBONNEL	Péronne	-
SECTEUR MONTDIDIER		3
ANDECHY	Montdidier	
ARMANCOURT	Montdidier	
ASSAINVILLERS	Montdidier	-
AYENCOURT LE MONCHEL	Montdidier	-
BECQUIGNY	Montdidier	-
	Montdidier	-
BEUVRAIGNES	Montdidier	-
BOUSSICOURT		-
BUS-LA-MESIERE	Montdidier	-
CONTOIRE-HAMEL	Montdidier	-
DANCOURT-POPINCOURT	Montdidier	-
DAVENESCOURT	Montdidier	-
ECHELLE-SAINT-AURIN (L')	Montdidier	<del>-</del>
ERCHES	Montdidier	
ETELFAY	Montdidier	-
FAVEROLLES	Montdidier	-
FESCAMPS	Montdidier	-
FIGNIERES	Montdidier	-
GRIVILLERS	Montdidier	-
GUERBIGNY	Montdidier	=
HARGICOURT	Montdidier	<b>-</b>
LABOISSIERE-EN-SANTERRE	Montdidier	_
LAUCOURT	Montdidier	-
LIGNIERES-LES-ROYES	Montdidier	-
MARQUIVILLERS	Montdidier	
PIENNES-ONVILLERS	Montdidier	
PIERREPONT-SUR-AVRE	Montdidier	<u> </u>
REMAUGIES	Montdidier	
ROLLOT	Montdidier	-
ROYE	Montdidier	-
	Montdidier	-
RUBESCOURT	Montdidier	
SAINT-MARD		-
TILLOLOY	Montdidier	<u>-</u>
VILLERS-LES-ROYE	Montdidier	-
WARSY	Montdidier	-
SECTEUR ROISEL HATTENCOURT		4
LEMPIRE (02)	Roisel Hattencourt	-
YTRES (62)	Roisel Hattencourt	-
AIZECOURT-LE-BAS	Roisel Hattencourt	-
AIZECOURT-LE-HAUT	Roisel Hattencourt	-
ALLAINES	Roisel Hattencourt	
BALATRE	Roisel Hattencourt	-

Nom	Secteur	Nombre de délégués
BERNES	Roisel Hattencourt	-
BIARRE	Roisel Hattencourt	=
BILLANCOURT	Roisel Hattencourt	-
BOUVINCOURT-EN-VERMANDOIS	Roisel Hattencourt	-
BRIE	Roisel Hattencourt	-
BUIRE-COURCELLES	Roisel Hattencourt	-
BUSSU	Roisel Hattencourt	-
CARREPUIS	Roisel Hattencourt	-
CARTIGNY	Roisel Hattencourt	-
CHAMPIEN	Roisel Hattencourt	-
CREMERY	Roisel Hattencourt	-
CRESSY-OMENCOURT	Roisel Hattencourt	-
CURCHY	Roisel Hattencourt	
DEVISE	Roisel Hattencourt	-
DOINGT	Roisel Hattencourt	
DRIENCOURT	Roisel Hattencourt	
EPEHY	Roisel Hattencourt	
EOUANCOURT	Roisel Hattencourt	<del>-</del>
	Roisel Hattencourt	-
ERCHEU	Roisel Hattencourt	-
ETALON	Roisel Hattencourt	-
ETRICOURT-MANANCOURT		-
FINS	Roisel Hattencourt	<del>-</del>
FONCHES-FONCHETTE	Roisel Hattencourt	-
GRUNY	Roisel Hattencourt	-
GUYENCOURT-SAULCOURT	Roisel Hattencourt	-
HALLU	Roisel Hattencourt	-
HANCOURT	Roisel Hattencourt	-
HATTENCOURT	Roisel Hattencourt	_
HERLY	Roisel Hattencourt	<u> </u>
HERVILLY	Roisel Hattencourt	-
HESBECOURT	Roisel Hattencourt	-
HEUDICOURT	Roisel Hattencourt	-
LIANCOURT-FOSSE	Roisel Hattencourt	-
LIERAMONT	Roisel Hattencourt	-
LONGAVESNES	Roisel Hattencourt	_
MARCHE-ALLOUARDE	Roisel Hattencourt	_
MARQUAIX	Roisel Hattencourt	-
MESNIL-BRUNTEL	Roisel Hattencourt	-
MESNIL-EN-ARROUAISE	Roisel Hattencourt	-
MOISLAINS	Roisel Hattencourt	<del>-</del>
MONCHY-LAGACHE	Roisel Hattencourt	-
ESTREES-MONS	Roisel Hattencourt	<u> </u>
NURLU	Roisel Hattencourt	-
POEUILLY	Roisel Hattencourt	
PUNCHY	Roisel Hattencourt	-
PUZEAUX	Roisel Hattencourt	
QUIVIERES	Roisel Hattencourt	
RETHONVILLERS	Roisel Hattencourt	
ROIGLISE	Roisel Hattencourt	
	Roisel Hattencourt	<del>-</del>
ROISEL	Roisel Hattencourt	
RONSSOY (LE)	Roisel Hattencourt	-
SAINT-CHRIST-BRIOST	Roisel Hattencourt	
SOREL-LE-GRAND		
TEMPLEUX-LA-FOSSE	Roisel Hattencourt	-
TEMPLEUX-LE-GUERARD	Roisel Hattencourt	
TERTRY	Roisel Hattencourt	_

Nom	Secteur	Nombre de délégués
TINCOURT-BOUCLY	Roisel Hattencourt	-
UGNY-L'EQUIPEE	Roisel Hattencourt	~=
VERPILLIERES	Roisel Hattencourt	-
VILLERS-FAUCON	Roisel Hattencourt	n <del>u</del>
VRAIGNES-EN-VERMANDOIS	Roisel Hattencourt	-
SECTEUR ABBEVILLE		4
ABBEVILLE	Abbeville	-
TOTAL		65

Vu pour être annexé à l'arrêté inter-départemental du - 8 JUL. 20

Le Préfet de l'Aisne,

La Préfète du Pas-de-Calais,

Le Préfet de la Somme,

Pour la Préfète le Secrétaire Général

Marc DEL GRANDE

Pour le Bréfet Le Secrétaire Général

Jean-Charles GERAY